



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 28870

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les trafics de Subutex. Une affaire récente à Metz montre que certains patients se sont fait prescrire par des médecins 1 800 boîtes de Subutex en un an alors que le dosage maximal autorisé est de 100 boîtes annuelles. En deux ans, certains médecins ont prescrit 16 000 boîtes. Il souhaite connaître les raisons pour lesquelles la CPAM n'a pas lancé d'alertes ou d'enquêtes afin de mettre plus rapidement un terme à ce trafic.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28870

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 juin 2013](#), page 5959

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)